

Le présent document synthétise les conditions standard sur lesquelles reposent les différentes décisions qui jalonnent les parcours scolaires des élèves. Ces conditions, définies dans le *Cadre général de l'évaluation* (CGE), reposent essentiellement sur les résultats de l'évaluation sommative.

Dans certains cas, la décision s'appuie sur des analyses complémentaires : le conseil de direction détermine qualitativement sa pertinence en regard de la situation de l'élève, de ses aptitudes et de ses perspectives de réussite ultérieure. Il s'agit notamment des situations suivantes : cas limites, circonstances particulières, programme personnalisé (adaptation des objectifs, exemption d'une ou plusieurs disciplines), dispense (sport-art-études – SAE, enseignement consolidé, ...).

En cas de doute ou pour toute situation spécifique d'élève qui ne serait pas traitée dans le présent document, se référer au CGE et au Concept 360°.

Fin de 4^e année

Conditions de promotion

A, AA ou LA en français et mathématiques

Cas limites PA en français ou PA en mathématiques
Les objectifs en lecture doivent être atteints. Si tel n'est pas le cas, le conseil de direction prend les mesures adéquates.

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

Fin de 6^e année

Conditions de promotion

Groupe principal français + mathématiques + allemand + CE¹ + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 28 pts et plus

Groupe restreint français + mathématiques 8 pts et plus

Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

Fin de 8^e année

Conditions de promotion

Groupe principal français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 40 pts et plus²

Groupe restreint français + mathématiques + allemand 12 pts et plus²

Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

ou

Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

Conditions d'orientation

Accès à la voie pré-gymnasiale

Groupe principal français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 46,5 pts et plus²

Groupe restreint français + mathématiques + allemand 15 pts et plus²

Accès aux niveaux de la voie générale

Niveau 1 moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins²

Niveau 2 moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus²

¹ Connaissance de l'environnement, regroupement des disciplines sciences de la nature, géographie et histoire.

² Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Composition des groupes de disciplines en 9^e, 10^e et 11^e années

Groupe principal français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou, en VG, option de compétences orientées métiers (OCOM) artisanale, artistique, commerciale ou technologique + anglais + sciences de la nature + géographie + histoire + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles* ou éducation nutritionnelle*

Groupe restreint français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou, en VG, option de compétences orientées métiers (OCOM) artisanale, artistique, commerciale ou technologique

*Ces disciplines ne figurent pas à la grille horaire des 10^e et 11^e années de la VP.

9^e fin du 1^{er} semestre

	Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">9^e VG ↑ 9^e VP</div> <div style="padding: 5px;"> Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS Gr. principal 50,5 pts et plus^{3,4,5} Gr. restreint 19 pts et plus⁴ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe </div> </div>	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">9^e VP ↑ 9^e VG</div> <div style="padding: 5px;"> Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux </div> </div>
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">niveau 1 ↑ niveau 2</div> <div style="padding: 5px;"> 5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée </div> </div>	
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">niveau 2 ↑ niveau 1</div> <div style="padding: 5px;"> Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée </div> </div>	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">enseignement VP ↑ niveau 2</div> <div style="padding: 5px;"> Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée </div> </div>	
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="background-color: #fce4d6; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OS ↑ OCOM</div> <div style="padding: 5px;"> 3 ou moins et sur demande des parents ou Les 3 disciplines en niveau 1 </div> </div>	

³ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale.

⁴ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

⁵ Ce seuil s'abaisse de 4,5 pts par discipline dont l'organisation de l'établissement prévoit qu'elle soit enseignée uniquement au second semestre (notamment arts visuels, activités créatrices et manuelles, éducation nutritionnelle).

Fin de 9 ^e année		Voie générale	Voie prégymsasiale
Conditions de promotion		Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe ou Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu	9 ^e VG ↑ 10 ^e [9 ^e] VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS Gr. principal 50,5 pts et plus ^{6,7} Gr. restreint 19 pts et plus ⁶ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	9 ^e VP ↑ 10 ^e VG
9 ^e VG ↑ 9 ^e VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM Gr. principal 46,5 pts et plus ^{6,7} Gr. restreint 15 pts et plus ⁶ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe		
niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
niveau 1 ↑ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe		
niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe		
Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu			
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	enseignement VP ↑ niveau 2	3,5 ou moins	
	OS ↑ OCOM	3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1	

⁶ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie prégymsasiale.

⁷ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie prégymsasiale pour l'anglais.

10^e fin du 1^{er} semestre

		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
	niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ↑ OCOM	Les 3 disciplines en niveau 1	

Fin de 10^e année

	Voie générale	Voie prégyrnasiale
Conditions de promotion	Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe ou Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité	Gr. principal 40 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu	10 ^e VG ↑ 11 ^e [10 ^e] VP Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS Gr. principal 50,5 pts et plus ^{8,9} Gr. restreint 19 pts et plus ⁸ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	10 ^e VP ↑ 11 ^e VG Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité ou Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux
	10 ^e VG ↑ 10 ^e VP Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM Gr. principal 46,5 pts et plus ^{8,9} Gr. restreint 15 pts et plus ⁸ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	
	niveau 1 ↑ niveau 2 5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
	niveau 2 ↑ niveau 1 3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu	niveau 1 ↑ niveau 2 5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	
	niveau 2 ↑ niveau 1 3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	enseignement VP ↑ niveau 2 3,5 ou moins	
	OS ↑ OCOM 3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1	

⁸ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie prégyrnasiale.

⁹ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie prégyrnasiale pour l'anglais.

11^e fin du 1^{er} semestre

		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
	niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ↑ OCOM	Les 3 disciplines en niveau 1	

Fin de 11 ^e année		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de certification		Gr. principal 44 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe	Gr. principal 40 pts et plus Gr. restreint 16 pts et plus Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
Conditions de mise en niveaux pour un élève non certifié	niveau 1 ↑ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	
Solutions autres pour un élève non certifié	niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
Conditions d'accès aux classes de raccordement	12 ^e année certificative	L'élève est âgé de 16 ans au minimum et de 17 ans au maximum au 31 juillet de l'année de l'inscription (11 ^e année)	Obtention du certificat VG Gr. principal 38,5 pts et plus Gr. restreint 14,5 pts et plus Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe
Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	Certificat VG ↑ Rac1	Les 3 disciplines en niveau 2, FRA + MAT + ALL 12 pts et plus ¹⁰ ou 1 discipline en niveau 1 et 2 disciplines en niveau 2, FRA + MAT + ALL 13 pts et plus ¹⁰ ou 2 disciplines en niveau 1 et 1 discipline en niveau 2, FRA + MAT + ALL 14 pts et plus ¹⁰ ou Les 3 disciplines en niveau 1, FRA + MAT + ALL 15 pts et plus Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	
Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	Certificat VG ↑ Rac2	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS Gr. principal 50,5 pts et plus ^{10,11} Gr. restreint 19 pts et plus ¹⁰ ou Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM Gr. principal 46,5 pts et plus ^{10,11} Gr. restreint 15 pts et plus ^{10,11} Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	Certificat VG ↑ Rac2 Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques
Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	Certificat VG ↑ ECG / EC / Matu Pro	Les 3 disciplines en niveau 2, FRA+MAT+ALL 13,5 pts et plus ¹⁰ ou 1 discipline en niveau 1 et 2 disciplines en niveau 2, FRA+MAT+ALL 14,5 pts et plus ¹⁰ Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	Certificat VG ↑ ECG / EC / Matu Pro Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques

¹⁰ Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale.

¹¹ Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

Composition des groupes de disciplines dans les classes de raccordement

Groupe principal français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS)* + anglais + sciences de la nature + géographie-histoire + arts visuels-musique-activités créatrices et manuelles (Rac1) ou arts visuels-musique (Rac2)

Groupe restreint français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS)*

* option spécifique (OS), Rac2 uniquement.

Fin de l'année de raccordement

	Raccordement 1	Raccordement 2
Conditions de certification	<p>Gr. principal 28 pts et plus</p> <p>Gr. restreint 12 pts et plus</p> <p>Cas limites Max. 1 pt d'insuffisance par groupe</p>	<p>Gr. principal 32 pts et plus</p> <p>Gr. restreint 16 pts et plus</p> <p>Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>
Conditions d'accès aux classes de raccordement 2	<p>Certificat VG ↑ Rac2</p> <p>Gr. principal 33 pts et plus</p> <p>Gr. restreint 15 pts et plus</p> <p>Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>	
Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle	<p>Certificat VG ↑ ECG / EC / Matu Pro</p> <p>FRA+MAT+ALL 13,5 pts et plus</p> <p>Cas limites Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points</p>	